

# Travailler plus pour gagner plus? A Prilly, la question divise

**CONTROVERSE** - Le Conseil communal de Prilly a accepté une augmentation de 5% du taux d'activité, et donc de leur salaire, de ses cinq municipaux. De quoi susciter de nombreux débats en raison du déficit prévu cette année.

La demande avait été formulée par l'Exécutif lui-même: augmenter de 5% le taux d'activité de chaque municipal, en raison de la charge de travail en constante augmentation. Si le syndic voit son taux de travail passer de 75% à 80% et les municipaux de 55% à 60%, il n'en reste pas moins que ce préavis a suscité des échanges passionnés, venant de tous bords politiques. Car qui dit augmentation du taux d'activité, dit également hausse de salaire. Ainsi, des élus du PLR ont remis en question la nécessité d'un tel changement dans un contexte financier globalement difficile pour la ville. «La commune a investi beaucoup ces dernières années, et nous avons un déficit important budgétisé pour 2022, ce qui est peu souhaitable pour une collectivité, note le conseiller communal Philippe Schrott. Notre parti souhaite éviter l'ajout de dépenses pérennes qui chargent encore plus le budget. C'est un mauvais signal que nous envoyons.»



La polémique prillérane interroge sur la professionnalisation des élus. MISSION-TILLE

## Une augmentation nécessaire

Tous les arguments étaient bons pour justifier le fait que les municipaux pouvaient s'en sortir sans cela. Qu'il s'agisse des postes administratifs supplémentaires validés par le Conseil qui permettraient «de représenter une force de travail supplémentaire», ou encore d'un appel à la patience, le temps que les deux municipaux nouvellement élus trouvent leur rythme de croisière. Du côté de la gauche, bien que l'argument financier n'a pas été ignoré, et que de nombreux conseillers se soient également montrés dubitatifs, cette augmentation de taux est aujourd'hui davantage considérée comme une nécessité, estime Patricia Clivaz-Luchez, prési-

dente du groupe socialiste au conseil communal: «Au vu des grands travaux et transformations qui attendent Prilly, nous devons donner les moyens à la municipalité de le faire.»

## Système de milice sur la sellette

Et l'on en vient effectivement à la nécessité de professionnalisation des élus, dans des contextes d'urbanisation comme c'est le cas à Prilly. L'un des points s'étant en effet invités dans le débat touchait au système de milice, qui veut qu'un élu soit faiblement rémunéré, car sa fonction serait considérée comme honorifique. Alain Gilléron, syndic et membre de l'Exécutif depuis 23 ans, affirme que «le principe de milice est de moins en moins en phase avec la réalité. Le nombre astronomique de projets nécessite un investissement personnel difficilement conciliable avec un autre emploi. Ces 15 dernières années, la charge de travail est

devenue bien plus importante, la société s'est complexifiée. Les organismes et structures intercommunales occasionnent un nombre de séances qui n'existaient pas avant.»

## La fin des «élus du dimanche»

Un argument partagé par Karim Lasseb, politologue à l'Université de Lausanne, qui a étudié l'évolution des salaires et profils des élus des exécutifs de quatre grandes villes suisses. Il va même plus loin: selon ses recherches, le système de milice est un mythe, apparu au tournant des années 60 et qui a connu une montée en puissance sous l'impulsion de la droite vers le début des années 2000. «Il est dans la tradition des partis conservateurs de s'opposer à une augmentation des dépenses publiques. La crainte est que cela représente une trop forte autonomisation du personnel politique par rapport aux besoins de l'économie privée». Dans une commune en pleine expansion, avoir des «élus du dimanche» ne suffit plus. Karim Lasseb poursuit: «Il y a un écart entre le système de milice supposé, et la pression d'avoir des élus performants. Si ces derniers doivent être sérieux, cela paraît normal qu'ils aient le temps nécessaire pour exercer leur fonction et qu'ils soient payés pour le faire.» Notons que la fonction de municipal représente d'ailleurs encore un nombre d'heures bénévoles important. Le syndic joue le jeu de la transparence: sa fonction l'occupe en moyenne 50 heures par semaine. «Passer à un taux rémunéré de 80% ne me paraît donc pas si éhonté que cela...», conclut-il. ■

Joëlle Mission-Tille

# «En termes de bruit, l'aéroport de la Blécherette n'est pas un problème»

**POLÉMIQUE** - Une fois de plus le Conseil communal a débattu de l'aéroport de la Blécherette. Redevance symbolique, nuisances sonores, essence sans plomb, présence de militaires... Membre du conseil d'administration de l'aéroport, Patrick de Preux revient sur les sujets qui fâchent.

**Lausanne Cités: Comment expliquez-vous que la question de l'aéroport revienne sans cesse sous les feux de la rampe?**

**Patrick de Preux:** C'est assez inexplicable. L'aéroport de la Blécherette représente 1 pour 1000 de l'ensemble de la pollution lausannoise, il serait donc logique qu'on en parle une fois sur mille (rires)! Cela dit, c'est évident, l'aviation est dans le collimateur à cause du changement climatique. Or non seulement on ne voit pas les efforts consentis en termes de pollution, mais en plus on ne voit pas ses apports annexes. C'est à la Blécherette,

entre autres qu'on forme les pilotes qui pilotent par exemple des hélicoptères de sauvetage...

## Beaucoup tout de même se plaignent des nuisances sonores...

Franchement, l'aéroport n'est pas un problème en soi pour les Lausannois en termes de bruit, si ce n'est les vols nocturnes de la Rega. Après, en ce qui concerne les riverains proprement dits, nous respectons scrupuleusement les normes fédérales, favorisons les simulateurs, encadrons les horaires de vols, etc. Ce qui me frappe toujours c'est que quand on a commencé à construire aux alentours de l'aéroport, on a argumenté en disant: «le bruit ne gêne pas». Aujourd'hui les mêmes disent que le bruit est un problème...

## Est-il vrai qu'à la Blécherette, on utilise encore du carburant avec du plomb?

Evidemment, il n'y a aucun secret là-dedans, l'essence plombée avec du tétraéthylène s'utilise encore partout dans le monde entier pour tous les vieux moteurs qui ont plus de trente ou quarante ans! Reste que les quantités sont anecdotiques...

## Pour les Verts, la redevance payée par l'aéroport à la Ville, de l'ordre de 60'000 francs, est ridiculement basse. L'aéroport profiterait-il indûment de la mansuétude de la Ville?

Du tout, c'est même plutôt l'inverse. A l'époque, quand l'aéroport appartenait encore à la Ville, il

était déficitaire et lui coûtait 600'000 francs chaque année. Nous l'avons repris avec cet immense déficit, et selon certains, avec la certitude qu'on allait faire faillite. Trente ans plus tard, on en a fait une entreprise prospère avec une centaine d'employés qui payent des impôts. Du temps de la gestion municipale, il n'y avait que... cinq employés, et de surcroît payés par la Ville...

## Les Verts souhaiteraient que la Ville demande à l'armée de ne pas utiliser l'aéroport...

Il faut être sérieux, c'est une demande qui n'a aucune chance d'aboutir. L'aéroport est une infrastructure aéroportuaire dotée d'une concession fédérale jusqu'en 2036... Cela dit, ce ne sont pas des jets militaires qui utilisent la Blécherette, la piste est trop courte, mais essentiellement des PC 9 qui permettent aux jeunes pilotes de s'entraîner, et des hélicoptères militaires qui transportent des conseillers fédéraux ou nationaux. Quant aux militaires étrangers, il faut être cohérent: dès lors que l'on a une industrie d'exportation d'avions, il faut bien permettre aux pilotes des pays qui achètent de s'entraîner! ■

Propos recueillis par Charaf Abdessamed



VERBESMO

## TPM Nouveau réseau de bus dès le 3 juillet



Les Transports de la région Morges Bière Cossonay (MBC) entreront le 3 juillet prochain dans l'avenir des «Transports publics 2030» (TP2030). Très concrètement, des prolongements, des modifications de parcours, des améliorations de fréquence et des courses supplémentaires sont prévues ainsi qu'une nouvelle ligne 706; la ligne régionale 730 bénéficie également d'améliorations. Ce remaniement s'accompagne de la mise en place de toute une série d'améliorations vouées à faciliter l'accès aux transports publics. La plus importante est la refonte complète du site web mbc.ch et de sa version mobile, qui a pour but de répondre aux nouvelles habitudes de consommation des clients, notamment en matière d'achats en ligne.

## TOUR DE FRANCE Perturbations sur le parcours



Le Tour de France 2022 fera escale sur sol suisse samedi 9 et dimanche 10 juillet pour deux étapes. La première se déroulera de Dole (France) à Lausanne. Pour la seconde, départ d'Aigle, puis Viennaz, la Riviera, Cully, Col de la Croix, Aigle, Morgins avant de terminer en France à Châtel. Le passage de la caravane et des coureurs entrainera de fortes perturbations et des restrictions de circulation sur le parcours et aux abords de ce dernier. Toutes les informations sur les restrictions sont disponibles pour le 9 juillet à l'adresse internet [www.letouralausanne.ch](http://www.letouralausanne.ch) et pour le 10 juillet [www.aigle.ch](http://www.aigle.ch).

PUB

«Des rentes sûres pour garantir une existence digne à nos aînés.»



Jaqueline de Quattro conseillère nationale PLR/VD

OUI à AVS 21 Ensemble, assurons notre AVS le 25 septembre [www.assurer-avs.ch](http://www.assurer-avs.ch)